

	PAGES.
ONTARIO et Erié, canal d', acte pour sa construction.....	141
Incorporation, pouvoirs, ligne du canal, etc.....	141
Terres et leur évaluation.....	145
Dommages aux travaux, etc.....	153
Commencement et achèvement des travaux.....	154
Capital, emprunts, assemblées, etc.....	155
Corporations municipales prenant des actions.....	156
Directeurs, officiers, votes, transfert des actions, etc.....	159
Péages et leur perception—transport des malles, etc.....	162
Sa Majesté peut reprendre les travaux à certaines conditions.....	165
Ottawa, rivière, acte concernant certains travaux sur la.....	80
PAIX près des travaux publics, acte amendé.....	85
Parjure, acte amendé.....	81
Passages d'eau (<i>traverses</i>), acte concernant les.....	94
Comment concédés, sur adjudication.....	94
Le gouverneur en conseil fait les règlements.....	95
Emploi des deniers provenant des, etc.....	96
Protection des droits des passeurs.....	96
Certains actes locaux non-applicables—exception.....	96
Enquêtes sous serment au sujet des passages.....	97
Peaux et cuirs crus, inspection des, acte amendé.....	99
Pêche par des navires étrangers, acte amendé.....	58
Pénitenciers, acte de 1868 amendé.....	87
Sects. 35, 36 et 48 abrogées et nouvelles sections substituées.....	87
L'acte 32-33 V., c. 29 amendé quant aux pénitenciers de la Nouvelle- Ecosse et du Nouveau-Brunswick, etc.....	88
Pernis de cabotage et droits sur les navires qui n'en sont pas munis.....	41
Phares, bouées et balises, acte y relatif amendé.....	68
Pouvoirs du ministre de la marine et des pêcheries.....	68
Punition des personnes qui les déplacent, etc.....	69
Rapports—travaux faits par soumissions.....	69
Pouvoir du ministre de prendre les terrains, etc.....	70
Portland, paroisse de, St. Jean, Nouveau-Brunswick, acte relatif à la police rendu permanent.....	91-93
Ports et havres, acte pour les améliorer, amendé.....	71
Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, produits des, quand admis en franchise.....	38
QUEBEC et Nouveau-Brunswick, compagnie du chemin de fer de, incor- porée.....	203
Québec, havre de, pour amender l'acte relatif à l'amélioration du.....	109
RECENSEMENT, acte concernant le premier.....	73
Renseignements qui seront recueillis.....	73
Formules préparées par le ministre d'agriculture.....	73
Puissance divisée en arrondissements de recensement.....	73
Lesquels seront divisés en sous-arrondissements.....	74
Nomination et devoirs des commissaires, députés et énumérateurs... Le ministre examine les rapports, etc.....	74
Négligence de devoir, comment punie.....	75
	76